



www.diogene-marseille.com

Ressources d'aide à Marseille : Toutes les associations, structures et numéros utiles pour être accompagné

Les associations d'aide psychologique et sociale à Marseille

Emmaüs Pointe-Rouge

Emmaüs n'est pas qu'une ressourcerie. À Marseille, la communauté Emmaüs accompagne les personnes sans-abri ou en rupture familiale, leur offre un toit, des repas, et une activité. L'accueil est inconditionnel. Il est aussi possible de bénéficier d'un accompagnement administratif, psychologique et d'un appui pour la réinsertion.

- Adresse : 113 Traverse Parangon, 13008 Marseille
- Téléphone : 04 91 73 25 06
- Site : emmaus-france.org

Les Restos du Cœur Marseille

Présents dans plusieurs arrondissements, les Restos du Cœur apportent une aide alimentaire, mais également un soutien psychologique, des cours de français, un accompagnement vers l'emploi, et des conseils juridiques.

- Adresse principale : 15 Rue d'Anthoine, 13002 Marseille
- Téléphone : 04 91 90 11 12
- Site : restosducoeur.org

Le Secours Catholique

Ouvert à toutes les confessions, le Secours Catholique intervient sur les situations d'isolement, d'endettement, de précarité énergétique. Des équipes de bénévoles se déplacent au domicile des personnes vulnérables.

- Adresse : 6 Rue Jean-Marc Cathala, 13013 Marseille
- Téléphone : 04 91 10 06 10

Fondation Abbé Pierre – Agence régionale PACA

Lutte contre le mal-logement et l'habitat indigne, aide juridique aux locataires menacés d'expulsion, diagnostics sociaux, accompagnement de terrain.

- Adresse : 47 Rue Fort Notre-Dame, 13007 Marseille
- Téléphone : 04 96 11 12 60

Le Point Accueil Écoute Jeunes (PAEJ)

Pour les jeunes en difficulté psychologique ou en rupture familiale, le PAEJ offre un accueil gratuit, sans rendez-vous, dans plusieurs quartiers. Des psychologues, éducateurs, et médiateurs familiaux y sont présents.

- Lieux variés à Marseille (14e, 3e, 13e arrondissements notamment)
-

Les centres médicaux et psychologiques (CMP) à Marseille

Les Centres Médico-Psychologiques sont des structures publiques de secteur psychiatrique. Ils accueillent gratuitement les personnes souffrant de troubles psychiques, avec ou sans rendez-vous selon les centres.

CMP adultes Marseille

Chaque secteur psychiatrique est associé à un CMP. L'orientation dépend de votre adresse de résidence.

CMP Saint-Barnabé – 12e arrondissement

- Adresse : 3 Traverse du Maroc, 13012 Marseille
- Téléphone : 04 91 08 56 56

CMP de la Timone

- Adresse : 264 Rue Saint-Pierre, 13005 Marseille
- Téléphone : 04 91 38 26 85

CMP Castellane

- Adresse : 96 Rue Breteuil, 13006 Marseille
- Téléphone : 04 91 37 33 70

CMP enfants et adolescents

Ils accueillent les jeunes jusqu'à 18 ans, avec un accompagnement par des pédopsychiatres, psychologues, psychomotriciens.

CMP enfants - Marseille 1er

- Adresse : 20 Rue Jean-François Leca, 13002 Marseille
- Téléphone : 04 91 91 48 00

CMP adolescents - La Joliette

- Adresse : 16 Rue des Docks, 13002 Marseille
 - Téléphone : 04 91 91 48 48
-

Les équipes mobiles de soutien à Marseille

Les équipes mobiles interviennent directement dans les lieux de vie des personnes : rue, domicile, squat, foyer. Elles sont indispensables pour aller vers ceux qui ne peuvent ou ne veulent plus consulter dans des structures traditionnelles.

Equipe Mobile Psychiatrie Précarité (EMPP)

Intervention dans la rue auprès des personnes sans domicile en souffrance psychique.
Coordination avec le 115 et les structures sociales.

- Rattachée à l'Assistance Publique – Hôpitaux de Marseille (AP-HM)

Equipe mobile Géronto-Psychiatrie

Pour les personnes âgées isolées souffrant de troubles psychiatriques ou cognitifs. L'équipe intervient à domicile ou en EHPAD.

- Fonctionne via le Centre Hospitalier Valvert
- Téléphone : 04 91 12 80 00

Médecins du Monde – Equipe mobile Marseille

Accompagnement des personnes en situation d'exclusion : soins médicaux, écoute, orientation, travail de prévention.

- Téléphone : 04 91 56 77 80
- Présence sur le terrain dans plusieurs quartiers nord et centre-ville

Hébergement d'urgence et logement temporaire

Le 115 – Numéro d'appel d'urgence pour l'hébergement

Le 115 permet aux personnes sans domicile fixe ou en situation de détresse d'accéder à un hébergement temporaire.

- Service gratuit, 24h/24
- Accessible depuis n'importe quel téléphone

Le Samu Social de Marseille

Intervention en maraude dans les rues la nuit pour porter assistance aux personnes sans-abri : couverture, repas, orientation, aide médicale.

- En lien avec le 115 et la Ville de Marseille

Association Le Refuge

Hébergement temporaire et accompagnement psychologique pour les jeunes LGBT+ rejetés par leur famille.

- Adresse : 6 Rue Beauregard, 13001 Marseille
- Téléphone : 06 31 59 69 50
- Site : le-refuge.org

Numéros d'urgence et permanences téléphoniques utiles

| Service | Numéro | Description |
|---------------------------|----------------|--|
| Urgences médicales (SAMU) | 15 | Intervention rapide en cas de détresse vitale |
| Pompiers | 18 | Incendies, accidents, secours |
| Police secours | 17 | Urgence sécurité, violences |
| Numéro d'urgence européen | 112 | Numéro unique d'urgence en Europe |
| SOS Médecins Marseille | 36 24 | Médecins à domicile 24h/24 |
| Allo enfance en danger | 119 | Signalement de maltraitance d'enfants |
| Violence femmes info | 39 19 | Écoute et accompagnement des femmes victimes |
| SOS Suicide | 01 45 39 40 00 | Soutien et prévention du suicide |
| Fil santé jeunes | 0 800 235 236 | Anonyme, gratuit, pour les jeunes de 12 à 25 ans |

Accès aux droits et accompagnement juridique

Maison de la justice et du droit – Marseille Nord

Informations juridiques gratuites, médiation, aide aux démarches administratives.

- Adresse : 201 Avenue de la Croix Rouge, 13013 Marseille
- Téléphone : 04 91 58 07 20

Défenseur des droits – Antenne locale

Vous pouvez saisir le Défenseur des droits en cas de discrimination, atteinte aux droits des usagers de services publics.

- Adresse : Préfecture des Bouches-du-Rhône
- Sur rendez-vous via defenseurdesdroits.fr

Des lieux d'écoute et de soutien pour tous

Outre les dispositifs médicaux ou sociaux classiques, Marseille compte de nombreux lieux d'accueil inconditionnel où l'on peut parler, être écouté, sans jugement et sans condition.

- **Les cafés associatifs** (L'Après M, L'Équitable Café)
- **Les espaces santé jeunes** (Maison des adolescents)
- **Les ateliers d'écriture, d'expression artistique** organisés par des structures locales

- **Les accueils de jour** pour les sans-abri, souvent avec douches, repas, consignes, vestiaires

Ces lieux permettent souvent une première accroche avec des personnes en rupture de lien social ou affectif.

Accéder aux services sociaux et médico-sociaux à Marseille : Aides disponibles, contacts utiles, et démarches

1. Les services sociaux à Marseille : À quoi servent-ils concrètement ?

Les services sociaux sont présents pour aider à résoudre des difficultés liées au logement, à la santé, à la famille, à l'emploi ou encore à la vie quotidienne. Leur mission : accompagner sans juger, conseiller sans imposer, proposer sans forcer.

1.1 Les missions principales

- **Accès aux droits** : aide à la constitution de dossiers RSA, AAH, PUMA, CMU-C, logement social, etc.
- **Soutien aux personnes en grande précarité** : accompagnement individualisé pour sortir de la rue ou éviter l'isolement.
- **Protection de l'enfance et des familles** : aide à domicile, médiation familiale, soutien éducatif.
- **Accompagnement des personnes âgées ou handicapées** : plans personnalisés d'aide à domicile, orientation vers des établissements spécialisés.

Selon l'INSEE (2024), plus de 21 % de la population marseillaise vit sous le seuil de pauvreté. Ce chiffre souligne l'importance de ces services pour une ville aussi diverse et dense que Marseille.

2. Où trouver les services sociaux à Marseille ?

2.1 Le CCAS de Marseille : Premier relais d'information et d'orientation

Le **CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)** de Marseille propose des aides financières, alimentaires, et un accompagnement social pour toute personne en difficulté. Il est aussi le point de départ pour toute demande d'aide d'urgence (hébergement, aide alimentaire, électricité...).

- **Adresse principale** : 37 rue Guibal, 13003 Marseille
- **Téléphone** : 04 91 99 89 00
- **Horaires** : du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

Les antennes de quartier (15 au total) permettent une prise en charge de proximité.

2.2 Les maisons de santé et centres de santé communautaires

Les **maisons de santé pluriprofessionnelles** ou les **centres de santé associatifs** sont des structures médicales intégrées où travaillent médecins, infirmiers, psychologues, et assistants sociaux.

Exemples :

- Maison de santé du Canet
- Centre de santé communautaire Busserine
- Maison médicale de garde de la Belle-de-Mai

Ces lieux sont ouverts à tous, sans discrimination, avec ou sans carte vitale.

2.3 Les services sociaux hospitaliers

Chaque hôpital public marseillais (APHM – Assistance Publique Hôpitaux de Marseille) dispose d'un service social hospitalier. Il intervient pour :

- Accompagner les patients en difficulté sociale pendant ou après une hospitalisation
- Préparer un retour à domicile ou un placement en établissement
- Mettre en place des aides à domicile, des orientations vers le secteur médico-social

Hôpitaux concernés :

- Hôpital de la Timone
- Hôpital Nord
- Hôpital de la Conception
- Hôpital Sainte-Marguerite

3. Comment contacter un travailleur social à Marseille ?

3.1 En passant par les services publics

a. Les CCAS et antennes sociales de secteur

Vous pouvez appeler, vous rendre sur place ou envoyer un courrier pour être mis en contact avec un assistant social.

b. Les Maisons de la Solidarité Départementales (MSD)

Gérées par le Conseil Départemental, les MSD regroupent des équipes pluridisciplinaires : assistantes sociales, éducateurs spécialisés, psychologues, etc.

- Exemples : MSD Baille, MSD La Rose, MSD Saint-Louis...

3.2 En passant par l'hôpital

Si vous êtes hospitalisé ou suivi médicalement, demandez à rencontrer une assistante sociale du service hospitalier. C'est un droit, gratuit, et confidentiel.

3.3 Via les associations

De nombreuses associations disposent de travailleurs sociaux ou de conseillers en économie sociale et familiale (CESF) :

- Médecins du Monde
- Habitat Alternatif Social
- Fondation Abbé Pierre
- Le Secours Catholique
- La Croix-Rouge

3.4 Numéros utiles

- **115** : Hébergement d'urgence
 - **3977** : Maltraitance personnes âgées/handicapées
 - **0800 130 000** : Information sociale (plateforme gouvernementale)
 - **3018** : Violences numériques / harcèlement
 - **119** : Enfance en danger
-

4. Les aides accessibles à Marseille : Aides sociales, médicales, psychologiques

4.1 Aides financières

- **Fonds de solidarité pour le logement (FSL)**
- **Aide alimentaire via le CCAS ou les associations**
- **Aide au paiement de factures (électricité, gaz, eau)**
- **Aide exceptionnelle de la CAF**

4.2 Aides médicales et d'accès aux soins

- **PUMA / Complémentaire santé solidaire (ex CMU-C)**
- **Consultations sans rendez-vous dans les PASS (Permanences d'Accès aux Soins de Santé)**
- **Accès aux médicaments via pharmacies solidaires ou dispositifs hospitaliers**

4.3 Aides psychologiques

- **Centres Médico-Psychologiques (CMP) pour adultes, enfants et adolescents**
 - **Maisons des adolescents (ex. site Timone)**
 - **Équipes mobiles santé mentale dans la rue**
 - **Associations d'écoute et de médiation sociale**
-

5. Comment alerter sans stigmatiser ? Agir avec humanité et bon sens

5.1 Ne pas juger la situation d'autrui

Certaines personnes ont besoin d'aide mais refusent toute assistance, parfois par honte, par peur, ou à cause de troubles psychiques. Alerter ne doit jamais être un geste accusateur, mais bienveillant.

5.2 Privilégier les relais humains

Plutôt que de téléphoner à la police ou de prendre des photos, mieux vaut :

- Signaler à un travailleur social ou une association locale
- Contacter une équipe mobile médico-sociale
- Parler avec la personne si elle semble réceptive, sans insister

5.3 Signaler en toute discrétion

Vous pouvez signaler une situation préoccupante via :

- Les services sociaux municipaux ou départementaux
 - Les professionnels de santé (médecin, pharmacien)
 - Les enseignants (s'ils sont concernés)
 - Les associations locales qui connaissent le terrain
-

6. Conseils pour se faire aider ou aider un proche

6.1 Préparer ses documents

Avoir sous la main les pièces d'identité, justificatifs de revenus, de domicile, carte vitale, etc., facilite les démarches.

6.2 Ne pas attendre l'urgence

Beaucoup de dispositifs peuvent être déclenchés avant que la situation ne devienne critique. Il est plus facile d'agir en amont.

6.3 Se faire accompagner

Un proche, un voisin, une association peut accompagner à un rendez-vous ou aider à comprendre une démarche. Le soutien humain est clé.

7. Initiatives locales marseillaises à connaître

7.1 Les maraudes sociales

Pilotées par des associations ou les services de la Ville, elles vont à la rencontre des personnes en errance pour proposer écoute, soins, repas, hébergement.

7.2 Les « accueils de jour »

Des lieux ouverts en journée qui proposent douches, repas, repos, orientation :

- Accueil de jour Saint-Ferréol
- Bus de nuit de la Croix-Rouge
- Point d'accueil social mobile de Médecins du Monde

7.3 Plateformes numériques et solidaires

Certaines applications comme **Soliguide** ou **Entourage** recensent les lieux d'aide accessibles gratuitement à Marseille.

Rompre l'isolement par l'accès à l'information

Le tissu social et médico-social marseillais est dense, structuré, et animé par de nombreux professionnels engagés. Pourtant, trop de personnes restent sans recours simplement faute d'information, de confiance, ou d'interlocuteur humain. Ce guide veut contribuer à inverser cette tendance : permettre à chacun de Marseille, quelle que soit sa situation, de savoir **qu'il existe des relais, des droits, et des visages derrière les institutions.**